

HALL A
APPARTEMENT DE 3 PIECES
N°A13 AU 1ER ETAGE

ENTREE	7.24 m ²
SEJOUR/CUISINE	23.38 m ²
CHAMBRE 1	12.32 m ²
CHAMBRE 2	9.52 m ²
SDB	5.85 m ²
WC	1.90 m ²
RANGEMENT	1.57 m ²

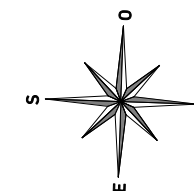
SURFACE HABITABLE 61.78 m²

BALCON 6.46 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 68.24 m²

LEGENDE

AP	Allège pleine		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant		R Réfrigérateur
GC	Garde-corps		LL Lave-linge
	Soffite / faux-plafonds		LV Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		CUI Cuisson
PL	Placard		TRI Tri sélectif
			Retombée de poutre



INDICE 0 Fenetre Porte-fenetre **SEPT. 2024**

Echelle :

Conformément à la réglementation, ce plan est :



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.